

convenait chez un fervent chrétien de nos temps primitifs. Mais, même dans les bornes étroites où elle se renferme, l'on n'est pas sans y découvrir un certain éclectisme. On voit que Nicolet tenait à avoir quelques clartés de tout ; sciences, histoire, géographie, philosophie et morale. La note artistique et la note littéraire elles-mêmes ne sont pas absentes, grâce aux deux livres de musique et aux *Métamorphoses* d'Ovide mises en vers.

J'imagine qu'elle ne devait pas être bien différente de celle-là, cette autre toute petite bibliothèque dont nous trouvons mention, à vingt ans de distance, dans l'inventaire des biens-meubles de Lambert Closse, fait au lendemain de sa mort, en 1662. Malheureusement, le rédacteur de l'exploit, qui n'était autre que le sieur Bénigne Basset, n'a pas cru devoir en donner le détail. Avec une concision que l'on n'a pas souvent à lui reprocher, il se contente d'enregistrer simplement :

Item, trente Un livres de plusieurs hauteurs et Volumes prisé et estimé ensemble à la somme de trente Deux livres.

Je noterai ici que ce n'est pas par un lapsus que je viens d'écrire "plusieurs hauteurs" et non pas "plusieurs auteurs". J'ai vu le texte original qui m'a été fourni par M. Massicotte, le complaisant archiviste du Palais de Justice, et c'est bien "hauteurs" qui y est écrit. Tout le monde connaît cette plaisante bistoire d'un Calino quelconque qui se présente chez un libraire pour acheter un livre et qui, lorsqu'on lui a demandé : " De quel auteur, s'il vous plaît ? ", répond candidement : " Oh ! haut comme ça ! " Est-ce à croire que le bon notaire Basset usait du même critérium pour apprécier et évaluer les ouvrages de l'esprit ? Quoi qu'il en soit, il est regrettable que l'on ne nous ait pas conservé le catalogue de la bi-